Compte-rendu du Conseil d'école N°2 des Charmettes
Jeudi 27 février 2014

Présences :

Présences :
Mairie : Mmes Dalloz et Comte
Parents délégués : Mmes Bergeon, Monneret, Girard-Haingue, Bertin et Verchère- M. Girard
Enseignants : Mme Perichon (CP)- Mme Engel (Ce1) – Mme Mony et M. Chambost (CE2) - M. Massat (Cm1)- M. Touvier (Cm1) – Mme Avit (Cm2)
Excusés : M. Ronchail (Inspecteur Circonscription) - Mme Pin et M. Decevre (parents délégués)
DDEN : Mme Lebegue

---

1) L'école

- Effectifs à ce jour :

CP	CE1	CE2	CM1b	CM1c	CM2s	CM2v	Totaux :
26	26	27	29	30	28	27	193

Effectifs toujours élevé dans les classes de CM.

Exercice d'évacuation : il a été réalisé le 24 février 2014. Les classes de CP et CE1 étaient à la piscine piscine. Cet exercice a lieu les lundis, jour de décharge du Directeur.
Les 141 élèves présents, les 5 enseignants, l'AVS, et 2 employées communales ont été évacués en 2 minutes et 30 secondes et rassemblés dans la cour des CM2.

Concernant le **cas de galle**, nous avons demandé quelles mesures et quels traitements ont été pris.
D'après le médecin scolaire de Belley, auprès de qui l'équipe enseignante a pris les renseignements, il n'a eu aucune éviction des frères ou des sœurs. Le traitement permet à l'enfant de revenir à l'école au bout de 3-4 jours. Il n'y a pas de risque de contagion épidémique. Seul après un contact prolongé, du style échange de vêtement, il peut avoir contagion.

Nous avons également demandé s'existe une procédure spécifique concernant **le risque nucléaire**.
M. Massat répond que le PPMS (*Plan Particulier de Mise en Sécurité*) a été réécrit cette année, en prévision et à la suite de l'exercice grandeur nature, réalisé à la centrale du Bugey. Il prévoit un confinement des enfants à l'école, dès lors que la municipalité en aura donné l'ordre. L'école est alors fermée et il sera **impossible aux parents de venir récupérer leur enfant**. Le PPMS prévoit donc que les **enseignants** attendront les consignes de la municipalité, en **restant avec leurs élèves dans leur classe**. Il est prévu que la classe de M. Massat soit répartie dans les deux classes adjacentes, pour lui permettre de rester dans le bureau de direction, et d'y attendre les consignes. Il est à noter également, que Lagnieu ne se trouve pas dans la zone « d'effets dangereux », qui pourrait découler d'un incident à la centrale EDF du Bugey. (Cf. le document édité par la préfecture).

Nous rappelons le fait que les **bouches d'égouts**, lors du dernier conseil d'école, n'avait pas été fixé, contrairement à ce qui nous avait été dit. Mme Dalloz répond que c'est chose faite. Après vérification par une enseignante, il s'avère qu'une seule des deux plaques a été fixée dans la cour des CP – CE

Nous avons soulevé le fait qu'une **classe** sort régulièrement **en retard**. L'équipe, toute entière, rappelle que, inévitablement, il peut arriver à tout le monde d'être en retard, soit par une défaillance technique (pendule en panne) ou par élan pédagogique. Mais il n'y a pas de classe précise qui sortirait en retard, et encore moins régulièrement.
Si des parents constatent que la classe sort toujours en retard, malgré cette réponse, il vous ai demandé de nous en informer rapidement.

En ce qui concerne les **sorties et les interventions** durant l'année, voici les précisions, classe par classe.

Les *classes de CP et CE1* : Plusieurs pistes sont à l'étude.
La *classe de CE2* : sortie à Pérouges, le 6 juin avec visite de la ville et du musée, ainsi qu'un atelier sur les blasons. Il n'y aura pas de spectacle.

Les *classes de CM1* se rendront, le 15 juin, sur le site de Chatillon sur Chalaronne, pour une journée de visites et d'ateliers. Cette journée s'inscrit dans le programme d'Histoire des CM1 (Moyen-âge). Cette sortie, financée par le Sou des écoles coûtera 774€ (transports et ateliers), soit environ 13€ par élève.
Une conférence**,** donnée par M. Christian Canac de « *Planète Môme* », aura lieu également le jeudi 22 juin, sur le thème de l'histoire de la vie abordé dans le programme de CM1. Coût : 230€, pour 59 élèves, soit environ 4€ /élève, également financé par le Sou des écoles.
Le spectacle des enfants aura lieu le jeudi 24 avril à la salle de la Mairie.

Les classes de CM2 : le spectacle THESPIS durera 45 min et est composé de poésies.
Une sortie à Lyon le 3 juin aura lieu au musée Lumière avec atelier cinéma au programme.
Le spectacle des enfants aura lieu le jeudi 24 avril également.

Le Sou des Ecole a pu, cette année encore, attribuer à chaque classe une somme de 500€. Toute l'équipe les en remercie.

Les enseignants remercient également les parents accompagnateurs, sans qui de telles sorties seraient purement et simplement impossibles.

Piscine : classe de CP et CE1 : Le cycle se termine bientôt ; bilan positif de ces séances, comme chaque année.

Des sorties sportives sont en préparation :
Le « **Cross des Charmettes** », qui réunira cette année les élèves de CM1 et CM2 des deux écoles primaires

La sortie pédestre traditionnellement prévue pour la fin de l'année **n'aura pas lieu** cette année, en raison du comportement très agité de certains élèves.
Monsieur Massat nous montre un pistolet à air comprimé qui a été trouvé dans le cartable d'un enfant ce jour même. Il l'avait pris pour « se venger » d'un camarade. Malgré plusieurs appels ce jour, il n'a pas pu joindre les parents. Mme Dalloz demande à ce qu'une plainte soit déposée et nous soutenons cette proposition.

Nous avons posé plusieurs questions concernant le restaurant scolaire :
Sur notre demande d'existence d'un roulement pour le passage, Mme Dalloz nous répond qu'il y en a un.
Nous sommes septiques de cette réponse car les enfants passent toujours aux mêmes horaires.
Sur le fait que certains jours, des enfants n'ont pas le même plat ou dessert que les autres, on nous répond que c'est essentiellement qu'un enfant retourne se servir en dessert, s'il en reste. Le nombre de parts de dessert correspond au nombre d'enfants inscrits.
Nous sommes également septiques de cette réponse car certains enfants, sans se resservir, n'ont pas les mêmes desserts voir les mêmes plats !
Des enfants disent "regarder la télé" pendant le temps méridien : il s'agit de visionnage de séries culturelles ou de dessins animés, dans une salle réservée.
On nous a fait remonter qu'une personne qui surveille les enfants "jure" et "crie. Mme Dalloz nous répond qu'elle n'en a pas eu connaissance.
Nous avons demandé s'il était possible de venir visiter la cantine, durant le temps scolaire. La municipalité répond que cela est parfaitement envisageable, dans la mesure où les responsables sont prévenus. Il est impératif de savoir exactement combien de personnes se trouvent dans un lieu fréquenté par des scolaires, tant pour des raisons de sécurité que d'hygiène, mais avant tout, pour des raisons d'organisation.

Concernant les horaires de la rentrée 2014-2015, la Mairie nous informe qu'elle a demandé une dérogation à la mise en place de ces nouveaux rythmes scolaires a été envoyée. La municipalité attend la réponse du DASEN. Dans l'hypothèse où cette demande ne serait pas acceptée, la municipalité se tournera sur la proposition d'horaires déjà évoquée, à savoir : une fin des cours vers 15h45 chaque jour, pour permettre une mise en place de cours le mercredi matin. Les autres jours, un système de garderie sera mis en place de 15h45 à 16h30.
Pour la FCPE, il n'est pas envisageable qu'une garderie est lieu, ce qui ne correspond pas au but de cette loi !
Concernant le **problème de chauffage**, nous avons demandé où en était la réparation et le remplacement de la chaudière. La nouvelle chaudière, issue du gymnase, sera transférée au printemps. Il est à noter que pratiquement plus aucune coupure de chauffage n'a eu lieu depuis cet hiver.
Cela fait suite à nos différentes remontées à la Mairie où certains jours, notamment le lundi, il faisait 9°C dans les classes !

La salle de l'ex-restaurant scolaire est désormais attribuée à l'ensemble musical de Lagnieu, pour ses répétitions. Les enfants n'auront plus accès à cette partie de l'école. M. Massat demande à ce qu'un verrou soit mis sur la porte qui donne entre cette salle et le couloir car des personnes l'ouvrent et viennent dans l'école.

Des lattes de bois s'enfoncent dans le préfabriqué. Mme Dalloz dit que le personnel communal passera voir ce qu'il en ait.

Afin de mieux surveiller la cour des CM2, et de ne plus avoir « d'angles morts », très vite repérés par certains élèves, les enseignants demandent à ce que les arbustes soient purement et simplement supprimés, vers la partie arrondie du massif.

Ils demandent également d'équiper les salles de classe, d'écran muraux ; les cours se déroulant de plus en plus avec l'aide du vidéoprojecteur : coût d'environ 77€HT pièce pour un écran de 180x180.

Ils souhaiteraient que des rideaux occultant soient installés dans les classes de CM1 et la classe de CM2 de Mme Avit, côté cour des petites classes. En effet, la lumière qui vient de ces parois vitrées gène considérablement toute projection. Mme Dalloz se renseigne pour une éventuelle occultation par des feuilles autocollantes. Idem pour un achat d'écran.

Le prochain conseil aura lieu jeudi 19 juin 2014, à 17 h45